

SUJET 2

PREMIER CONCOURS INTERNE
DE PROFESSEURS DES ECOLES

SESSION 2011

SUJET

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

PREMIERE PARTIE (20 points – 4 pages maximum)

Vous analyserez et commenterez la documentation jointe en prenant en considération le questionnement d'une équipe de cycle : « Comment parvenir à valider les compétences du socle au sein d'un cycle ? »

DEUXIEME PARTIE (20 points – 4 pages maximum)

Pour illustrer votre propos, dans le cadre d'un domaine disciplinaire choisi à votre convenance, vous pourrez proposer une démarche et quelques pistes pour une programmation de cycle.

Vous choisirez et indiquez quelques compétences.

Vous pourrez faire apparaître les types d'évaluations possibles.

Dossier documentaire :

Document 1 :

Livret Personnel de Compétences – Palier 1 – pages 4 à 6

Document 2 :

Extrait de « Un projet pour aborder le socle commun de connaissances et de compétences » - Gérard De Vecchi et Michelle Rondeau-Revelle – Editions Delagrave 2009 – pages 132 à 141

Document 3 :

Extrait de Livret Personnel de Compétences – Grilles de référence pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun, palier 1 – MEN-JVA/DGESCO – janvier 2011 – pages 2, 3, 5, 8 et 16.

1

PALIER 1 ► COMPÉTENCE 1 ► LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

DIRE

DATE

- S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié
- Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication
- Dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts

LIRE

- Lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus
- Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse adaptés à son âge
- Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple
- Dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court
- Lire silencieusement un texte en déchiffrant les mots inconnus et manifester sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions

ÉCRIRE

- Copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée
- Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court
- Écrire de manière autonome un texte de cinq à dix lignes

ÉTUDE DE LA LANGUE - VOCABULAIRE

- Utiliser des mots précis pour s'exprimer
- Donner des synonymes
- Trouver un mot de sens opposé
- Regrouper des mots par familles
- Commencer à utiliser l'ordre alphabétique

ÉTUDE DE LA LANGUE - GRAMMAIRE

- Identifier la phrase, le verbe, le nom, l'article, l'adjectif qualificatif, le pronom personnel (sujet)
- Repérer le verbe d'une phrase et son sujet
- Conjuguer les verbes du 1er groupe, être et avoir, au présent, au futur, au passé composé de l'indicatif ; conjuguer les verbes faire, aller, dire, venir, au présent de l'indicatif
- Distinguer le présent du futur et du passé

ÉTUDE DE LA LANGUE - ORTHOGRAPHE

- Écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres
- Écrire sans erreur des mots mémorisés
- Orthographier correctement des formes conjuguées, respecter l'accord entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal

La compétence 1 est validée au palier 1 le :

PALIER 1 - COMPÉTENCE 3 - LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES

NOMBRES ET CALCUL

DATE

- ▶ Écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1000
- ▶ Résoudre des problèmes de dénombrement
- ▶ Calculer : addition, soustraction, multiplication
- ▶ Diviser par 2 et par 5 dans le cas où le quotient exact est entier
- ▶ Restituer et utiliser les tables d'addition et de multiplication par 2, 3, 4 et 5
- ▶ Calculer mentalement en utilisant des additions, des soustractions et des multiplications simples
- ▶ Résoudre des problèmes relevant de l'addition, de la soustraction et de la multiplication
- ▶ Utiliser les fonctions de base de la calculatrice

GÉOMÉTRIE

- ▶ Situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement
- ▶ Reconnaître, nommer et décrire les figures planes et les solides usuels
- ▶ Utiliser la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle
- ▶ Percevoir et reconnaître quelques relations et propriétés géométriques : alignement, angle droit, axe de symétrie, égalité de longueurs
- ▶ Repérer des cases, des nœuds d'un quadrillage
- ▶ Résoudre un problème géométrique

GRANDEURS ET MESURES

- ▶ Utiliser les unités usuelles de mesure ; estimer une mesure
- ▶ Être précis et soigneux dans les mesures et les calculs
- ▶ Résoudre des problèmes de longueur et de masse

ORGANISATION ET GESTION DE DONNÉES

- ▶ Utiliser un tableau, un graphique
- ▶ Organiser les données d'un énoncé

La compétence 3 est validée au palier 1 le :



1
PALIER 1 ▶ COMPÉTENCE 6 ▶ LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES

CONNAÎTRE LES PRINCIPES ET FONDEMENTS DE LA VIE CIVIQUE ET SOCIALE

DATE

▶ Reconnaître les emblèmes et les symboles de la République française

AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE

▶ Respecter les autres et les règles de la vie collective

▶ Pratiquer un jeu ou un sport collectif en en respectant les règles

▶ Appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes de l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe

La compétence 6 est validée au palier 1 le :

LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

Pas seulement un outil de contrôle mais aussi d'apprentissage et d'orientation active.

Dans certains pays, un livret personnel de compétences est établi pour chaque élève selon un modèle national. Il doit jouer un rôle essentiel dans la validation du socle commun de connais-

1. Voir par exemple : Gérard De Vecchi, *École ; sens commun ou bon sens ? Manipulations, réalité et avenir*, Delagrave, 2007.
2. D'après Yves Béal, et Frédérique Mabeaux, *ibid.*

sances et de compétences, à différents moments de la scolarité. Mais, plutôt qu'un simple instrument de contrôle, il est indispensable d'en faire un outil d'apprentissage, d'évaluation et de suivi de chaque élève.

Plusieurs problèmes se posent. Tout d'abord, l'utilisation des livrets de compétences doit être adaptée au projet de chaque établissement scolaire. Les compétences, capacités et attitudes mentionnées doivent en être le reflet. De plus, il faut absolument « éviter les livrets que l'on a vu fleurir à une époque à l'école primaire, volumineux objets de plusieurs pages, aux intitulés souvent incompréhensibles pour les non-initiés, et contenant une liste de micro-compétences acquises ou non acquises... livrets devant lesquels les parents se demandaient avec angoisse si finalement leur enfant savait ou non lire ! »¹

Le livret doit donc rester un instrument peu volumineux, même si évaluer des compétences diverses et des capacités multiples oblige à une analyse fine de ces différents composants et que « tout enseignant se voulant consciencieux se sentira obligé de respecter scrupuleusement la logique du carnet, de remplir tous les espaces vides, d'utiliser toutes les grilles, de vérifier tous les critères, etc. Contre ce perfectionnisme, je plaiderai pour un certain réalisme : le carnet est un message, qui joue un rôle transitoire dans les relations maître/élève, maître/parents. Il faut qu'il joue ce rôle correctement, sans plus. Tout investissement supplémentaire n'améliore pas la communication et la relation famille-école, tout en prenant du temps et de l'énergie à l'enseignant, au détriment de l'enseignement lui-même et de l'évaluation formative [...] Le bon

1. Florence Robine, inspectrice générale, un des auteurs du rapport « Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis », juin 2007.

« Un projet pour aborder le socle commun de connaissances et de compétences » - Gérard De Vecchi et Michelle Rondeau-Revelle - Editions Delagrave 2009 - pages 132 à 141

Document 2

mie, sens de l'initiative, prise de responsabilité, travail fourni... Finies les appréciations globalisantes et vagues du type *peut mieux faire, moyen*, ou réductrices comme *faible, insuffisant* voire humiliantes comme *incapable, inexistant, nul, terne*. Elles n'aident en aucun cas l'élève à qui il faut dire ce qu'il a réussi et ce qu'il doit encore faire. « Les commentaires relatifs à chaque élève doivent comporter, d'une part, une appréciation sur ses performances scolaires, valorisant ses points forts et l'encourageant à progresser et, d'autre part, des conseils précis sur les moyens d'améliorer ses résultats. Il convient que les appréciations portées soient suffisamment détaillées et nuancées ainsi que respectueuses de la personne de l'élève. »¹

Enfin, les bulletins trimestriels que le livret de compétences peuvent faire l'objet d'une analyse de leur contenu avec chaque élève, au cours d'un entretien, si besoin en présence des parents. Ce bilan visera, d'une part à mieux faire comprendre les appréciations, les commentaires, et d'autre part à repérer, identifier les difficultés rencontrées par chacun et la remédiation envisagée.

Ainsi, le bulletin trimestriel remplira réellement son rôle éducatif et informatif.

usage des carnets doit donc rester un usage modéré. Ils doivent remplir une fonction importante mais limitée dans l'ensemble du travail scolaire. Ils ne devraient pas devenir une sorte de chef-d'œuvre qu'on passe des heures à préparer au détriment de tâches plus importantes. »

En outre, ils doivent devenir un instrument de communication avec les parents. En effet, ils s'adressent à une population dont le niveau d'instruction est très hétérogène et qui sont peu habitués au jargon scolaire. Tous doivent pouvoir le comprendre ! D'où l'importance d'utiliser un langage simple, évitant systématiquement toute formulation trop technique.

Le livret doit aussi servir de support décisionnel à l'orientation active de chaque élève. Celui-ci doit pouvoir s'appuyer sur lui pour affiner son projet d'orientation en identifiant son profil par l'observation des compétences particulièrement bien maîtrisées.

Et les bulletins scolaires ?

Les bulletins trimestriels ou mensuels doivent être le reflet du livret. Cela implique une petite révolution dans les habitudes des enseignants. Si cette mutation est en cours dans le primaire, elle est loin d'être entrée dans les mœurs des collèges et à plus forte raison des lycées. Elle est pourtant indispensable.

Remplir les bulletins scolaires constitue une tâche exigeante et difficile pour les équipes enseignantes mais d'une importance capitale pour les élèves et les parents. Ils devront prendre en compte le travail et les activités des élèves, mais aussi les compétences contenues dans le socle et qui ne sont pas habituellement évaluées : auto-

Une manière un peu différente de les remplir...

1. Philippe Perrenoud, *Moderniser les carnets scolaires, est-ce que un pas vers l'évaluation formative ?*, 1991.

situations-problèmes, qui mettent en œuvre les compétences que l'on vise).

Aborder spécifiquement quelques

compétences, mais pas toutes à la fois, seulement quand on en éprouve le besoin. L'annoncer aux élèves (ils doivent chaque fois connaître les objectifs du maître). L'évaluation ne portera que sur ces compétences.

A l'issue d'une activité, lorsqu'on le juge intéressant, instituer un moment de **métacognition** (retour sur le travail fait) : comment une ou plusieurs compétences ont été mises en œuvre et ont évolué dans leur construction, qu'a-t-on appris, quelle réutilisation possible...). Avec les élèves, on peut affiner les **critères de réussite** qui permettent de considérer qu'une compétence est acquise, afin de tenter d'aller plus loin les prochaines fois.

Attention : il est important de bien **différencier "évaluation" (formative) et "contrôle"** (sommatif). Dans les activités d'apprentissage, **l'erreur doit avoir un statut positif** et ne jamais faire l'objet d'une note ou d'un jugement de valeur. Les contrôles peuvent être utilisés comme repères pour des prises de décision administratives.

Les élèves doivent apprendre à s'évaluer eux-mêmes (**co- ou autoévaluation**) en utilisant les critères de réussite). Rappelons qu'il ne faut pas tout évaluer en même temps mais seulement ce que l'on s'était donné comme objectif de faire construire. Chaque élève peut posséder un tableau de compétences qu'il remplit au fur et à mesure, seul ou avec l'enseignant.

À cela peut succéder un **travail différencié de remédiation** pour certains élèves,

ce sens. En fait, elles existaient déjà dans les anciens programmes... mais, placées en introduction, elles en présentaient simplement l'état d'esprit. Beaucoup d'enseignants allaient directement se référer aux contenus, représentant pour eux le « *vrai programme* ». De ce fait, elles n'étaient pas véritablement prises en compte. En instituant le socle comme *référence de base*, les compétences se trouvent placées au centre des apprentissages et constituent maintenant le cœur des objectifs que les enseignants doivent aborder.

Une synthèse sur l'utilisation des compétences

Compétences : mode d'emploi général

Il faut avoir construit ou posséder un **référentiel de compétences générales** (disciplinaire, inter et transdisciplinaire). Sur ce référentiel, peuvent aussi apparaître les savoirs notionnels.

Pour chaque niveau de classe, chaque compétence doit être décomposée en **critères spécifiques** rigoureux. Ils permettent de savoir précisément ce que l'on va proposer comme situations d'apprentissages. Cela constitue un **outil de base**.

Exemple de démarche à suivre

Présenter cette approche aux élèves, comme étant un **projet**, en la mettant en liaison avec leurs **besoins**. Leur faire prendre conscience de ces besoins.

Traiter les sujets classiques du programme (notions, concepts, théorèmes, règles ...) en **pensant aux compétences** (en utilisant des situations pédagogiques, comme les

EN CONCLUSION...

Initialement, le socle commun n'a pas correspondu à une demande venant des enseignants du terrain, même si certains, travaillant dans ce sens, y ont largement trouvé leur compte et celui de leurs élèves. D'autres l'ont rejeté pour des raisons idéologiques... mais ne se trompent-ils pas de cible ? « *Plutôt que de dénoncer en bloc tous les curricula orientés vers les compétences, dénonçons ceux qui visent des compétences aliénantes, au service des puissants et des nantis de ce monde, des compétences pour s'adapter au monde tel qu'il est, pour y tenir son rang, pour devenir un agent intelligent plutôt qu'un acteur social à part entière. Entrons dans le détail des textes et voyons s'ils préparent un être libre ou asservi. Il serait grave que les gens de gauche, effrayés par les ancrages néo-libéraux de certains programmes orientés vers les compétences, deviennent les gardiens du savoir pour le savoir. Le savoir ne donne du pouvoir qu'à ceux qui apprennent à s'en servir dans les rapports sociaux.* »

Aujourd'hui, si le socle commun de connaissances et de compétences ne représente pas une attente, il répond malgré tout à un véritable **besoin**. Il vise, en même temps, le développement d'une cohésion sociale par un rapprochement de tous les membres de la nation autour d'une même culture, et veut éviter la marginalisation des plus faibles en leur permettant de se construire des savoirs adaptés au monde qui les attend.

L'entrée par les compétences constitue une orientation privilégiée permettant d'aller dans

1. Philippe Perrenoud, *Que faire de l'ambiguïté des programmes scolaires orientés vers les compétences ? 2002.* http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2002/2002_12.html

Pas une demande des enseignants mais malgré tout un véritable besoin

pendant que d'autres abordent des élargissements ou des approfondissements.

À l'issue de chaque période (trimestre, mois...) le bilan d'évaluation ne doit porter que sur les compétences travaillées. Cela (comme tout le reste du projet) doit être largement présenté et expliqué aux parents.

Les enseignants ont intérêt à travailler en équipe(s). Cela permet de se partager le travail de construction des compétences transversales et de donner une cohérence à l'ensemble des acquis scolaires.

Vers une autre pédagogie ?

- Avant...
- Les élèves ne connaissent pas les objectifs du maître.
- Les activités pédagogiques vécues n'avaient pas de sens !
- Ils étaient actifs... mais pas forcément acteurs, auteurs.
- La plupart d'entre eux apprenaient... mais ne transféraient pas, ou très mal.
- Avec les compétences...

Les savoirs deviennent des outils pour l'action.

L'analyse et la compréhension des réussites et des échecs favorisent le transfert.

- Il s'agit donc de passer...
 - de la supériorité des savoirs... à - celle de l'élève ;
 - de l'imposition... à la prise de - sens des contenus et à la - motivation ;
 - des exercices... aux problèmes ;
 - de la transmission directe... à la recherche ;

- de l'accumulation... à la - construction de compétences réinvestissables ;
- de la dépendance... à la prise de responsabilités et à l'autonomie ;
- du travail individuel... à l'apprentissage avec les autres, par les autres et pour les autres...

Il nous reste à lutter, chacun à notre niveau, pour que la construction d'un véritable socle commun soit mise en œuvre, même (surtout ?) s'il représente une petite révolution dans la façon d'enseigner.

Mais tout cela ne sera possible que par une détermination politique forte, faisant en sorte que l'École combatte les inégalités actuelles... au lieu de les renforcer !

Le socle changera les pratiques pédagogiques si...

- On met d'abord en avant les « compétences », (c'est-à-dire la prise au sérieux des connaissances). Le savoir donne du pouvoir, permet d'agir.
- On ne réduit pas les compétences à des micro-compétences ou à des faux-semblants.
- On n'en reste pas à une logique disciplinaire. Chaque discipline peut contribuer au socle. Il ne s'agit surtout pas de faire une lecture des « sept piliers » en les assimilant chacun à une discipline.
- On pratique la différenciation pédagogique. Le socle est commun, mais les voies sont multiples pour y parvenir.

Pas seulement un changement d'outils mais une révolution dans les méthodes d'enseigner.

Une autre attitude pour les maîtres.

- On évalue « autrement ». Il faut en finir avec la moyenne où, être bon en anglais « compense » les graves insuffisances en maths. Mais il faut aussi distinguer des niveaux d'exigence.
- On ne laisse pas de côté l'ambition culturelle. La Culture n'est pas un supplément d'âme, une cerise sur le gâteau. Elle est présente dans chacun des sept piliers...
- On s'intéresse vraiment aux piliers 6 [compétences sociales et civiques] et 7 [autonomie et initiative], à l'éducatif, si on relie éducation et instruction, si on vise la construction d'un citoyen actif et pas seulement « respectueux des règles ».
- On travaille sur les « attitudes » (curiosité, probité intellectuelle, créativité, esprit d'initiative).
- On ne fait pas comme si on parlait de zéro, on s'appuie sur des recherches et sur des expériences pratiques de ceux qui ont déjà « essayé ».
- On ne fait pas semblant de changer pour ne pas changer en profondeur.

Donc, le « socle commun de connaissances et de compétences »... un simple changement d'outil ou une révolution positive ? On a vu qu'il pouvait devenir un puissant moteur de rénovation pédagogique.

L'avenir dépend... de NOUS !

En fait, il sera... ce que chacun en fera !
Et surtout : « *Doucement, je suis pressé* » disait Talleyrand ! Sa véritable mise en place renvoie à un besoin de formation... et ne peut se faire que progressivement. En attendant : pourquoi ne pas l'accepter... et Oser le mettre en œuvre !

1. D'après Jean-Michel Zakharichouk, Le socle si..., *Cahiers pédagogiques* « Le socle commun... Mais comment faire ? », 2007.

PALIER 1 ► COMPÉTENCE 1 ► LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Document 3

Les temps d'évaluation sont distincts des temps d'apprentissage et des temps d'entraînement nécessaires à l'appropriation des connaissances et à la maîtrise des compétences par les élèves. Les situations d'évaluation proposées sont proches de celles travaillées en classe pendant ces temps d'apprentissage et d'entraînement. Le vocabulaire spécifique ne sera utilisé dans des énoncés évaluatifs qu'après avoir été mobilisé lors de ces séquences.

L'évaluation ne doit intervenir que lorsque les élèves sont prêts. Si besoin, l'évaluation est différée pour certains d'entre eux. Le cas échéant, les élèves pour lesquels une compétence n'est pas validée se voient proposer de nouvelles situations d'évaluation.

Pour chacune des situations d'évaluation, le maître doit être capable de préciser les items qu'elle permet d'évaluer, avant de la proposer aux élèves.

Les compétences peuvent être évaluées par observation directe des élèves en situation de classe ou par l'observation de leurs productions, par exemple lors des productions d'écrits dans tous les domaines d'enseignement. Dans cette hypothèse, des grilles d'observation doivent être élaborées pour maintenir l'objectivité nécessaire à toute évaluation.

Certaines compétences nécessitent des prises d'information précises dans des situations spécialement conçues pour l'évaluation. Les modalités d'évaluation font appel à l'oral, à l'écrit et aux manipulations sous forme de situations ou d'exercices.

Liens entre les différentes évaluations en cours de cycle et l'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences

De nombreux items portent sur des attendus de fin de cycle et ne peuvent être validés que la dernière année du cycle. Toutefois, les connaissances et compétences se construisent sur plusieurs années et à ce titre toutes les évaluations en cours de cycle peuvent contribuer à l'évaluation des items.

L'évaluation peut être menée aux moments que l'enseignant jugera les plus opportuns, selon la programmation des activités et sans attendre de façon systématique la fin du cycle.

Liens entre l'évaluation du palier 1 et les évaluations nationales des acquis des élèves en CE1

Les exercices écrits proposés dans les évaluations nationales des acquis des élèves en fin de CE1 sont référés au programme du cycle 2 de l'école primaire, c'est à dire du palier 1 du socle commun de connaissances et de compétences. En conséquence, l'ensemble des exercices proposés depuis 2009 constitue une banque d'exercices à laquelle les enseignants peuvent se référer s'ils le souhaitent pour l'évaluation du palier 1. Cependant, cette banque d'exercices ne suffit pas pour l'évaluation du socle commun.

Il est indispensable de proposer d'autres situations d'évaluation :

- qui valorisent les compétences à l'oral ;
- qui assurent l'évaluation de l'ensemble du programme y compris de parties non encore testées dans les évaluations nationales ;
- qui testent les connaissances et les capacités à des niveaux divers et progressifs....
- qui suscitent davantage de prise d'initiative, sur un temps plus long, en s'appuyant par exemple sur des situations réelles de communication.

Dire

<p>S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer avec précision pour se faire comprendre dans les activités scolaires. - Partager le sens des mots, s'exprimer à l'oral pour communiquer dans un cercle élargi. - Faire un récit structuré à l'oral (relations causales, circonstances temporelles et spatiales précises) et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée. 	<p>L'évaluation est réalisée dans des situations de classe ordinaire, lors de conduite de projets ou dans des activités spécifiquement conçues pour l'évaluation.</p> <p>Elle repose sur des activités dans tous les domaines où l'oral est sollicité en situation de communication et d'évocation.</p> <p>L'évaluation porte sur la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évoquer des faits (événement, expérience, sortie ...) - raconter une histoire entendue ou lue par l'élève, ou par l'enseignant ; - décrire un lieu (se situer dans l'espace proche, école, maison, gymnase, rue), une expérience, un personnage, un objet. <p>L'observation porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la clarté de l'expression ; - la pertinence du propos ; - le vocabulaire employé ; - l'emploi des connecteurs appropriés pour marquer les relations causales et les circonstances temporelles et spatiales ; - la capacité à s'exprimer en situation duelle, en petit groupe ou devant la classe. <p>L'item est évalué positivement lorsque l'enfant parvient à construire un discours continu même court, en se faisant comprendre, en adaptant son propos aux interlocuteurs et en utilisant le vocabulaire qui convient.</p> <p>A l'oral, pour les élèves qui ne parviennent pas à s'exprimer en grand groupe, l'enseignant proposera le même type de travail en petit groupe et si nécessaire en situation duelle.</p>
--	---	--

Lire

<p>Lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus</p>	<p>Participer à une lecture dialoguée : articulation correcte, fluidité, respect de la ponctuation, intonation appropriée.</p>	<p>Cette évaluation est conduite à partir d'activités de lecture de courts textes de fiction et de documents, en français ou dans les autres domaines d'enseignements ainsi que lors d'activités spécifiquement organisées pour l'évaluation.</p> <p>Elle repose sur des situations diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lecture préparée et dialoguée d'un texte littéraire ou d'une pièce de théâtre ; - communication d'informations (texte documentaire ou informatif) ; - partage du plaisir de lire (lire aux autres l'extrait d'un livre qu'on aime...). <p>L'observation porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la maîtrise du code ; - l'articulation ; - la fluidité de la lecture et le respect des marques de ponctuation ; - l'emploi d'une intonation appropriée pour mettre en valeur les éléments significatifs du texte ; - la compréhension des auditeurs. <p>L'item est évalué positivement lorsque la lecture à haute voix du texte s'effectue, sans hésitation, en adoptant un rythme de lecture qui respecte la ponctuation et l'expression. On peut tolérer de légères hésitations.</p>
<p>Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de littérature de jeunesse adaptés à son âge</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Écouter et lire des œuvres intégrales courtes ou de larges extraits d'œuvres plus longues. - Lire ou écouter lire des œuvres intégrales, notamment de littérature de jeunesse et rendre compte de sa lecture. - Connaître et utiliser le vocabulaire spécifique de la lecture d'un texte : le livre, la couverture, la page, la ligne, l'auteur, le titre, le texte, la phrase, le mot, le début, la fin, le personnage, l'histoire. 	<p>La capacité à lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse est évaluée à partir de l'écoute de lectures d'œuvres, de restitutions orales en classe et d'activités de lectures autonomes à l'école ou à la maison.</p> <p>L'évaluation repose sur des situations de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parours de lecture (lectures de plusieurs ouvrages en fonction d'un thème ou d'un projet) ; - présentations d'ouvrages et échanges sur des lectures ; - oralisation d'un extrait (lecture à haute voix) ; - questionnaire sur les éléments significatifs du texte ; - présentation de l'ouvrage (page de couverture, titre, auteur, personnages, événements, chronologie de l'histoire). <p>L'observation porte sur l'intérêt de l'élève pour un récit lu par l'enseignant et sa capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisir un extrait d'une œuvre pour une lecture à voix haute ; - relater l'histoire lue ou écoutée (personnages, actions, circonstances temporelles et spatiales) ; - proposer des développements cohérents au cours d'une histoire ; - exprimer un point de vue ; - commencer à rapprocher des œuvres littéraires (liste de référence des œuvres de littérature pour le cycle II).

Écrire

Écrire		Expliciter
<p>Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court</p>	<p>- Relire sa production et la corriger : corriger en fonction des indications données, un texte copié ou rédigé de manière autonome.</p> <p>- Écrire sans erreur sous la dictée, des phrases ou un court texte (cinq lignes), préparés ou non, en utilisant ses connaissances orthographiques ou grammaticales.</p>	<p>L'item est évalué positivement lorsque l'élève produit une copie lisible, complète et exacte d'un texte de quelques lignes, en un temps donné.</p> <p>L'évaluation est conduite dans le cadre des activités scolaires régulières d'écriture, y compris lors des corrections, pour enrichir et améliorer un texte, et au cours d'activités spécifiques d'évaluation. Elle est aussi conduite en situation de dictées de phrases ou d'un court texte (cinq lignes).</p> <p>La capacité à se reporter aux outils habituels de la classe (répertoire, affichages, cahier mémoire....) est à encourager.</p> <p>L'évaluation porte sur la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - écrire un texte dans des situations diverses (réécriture, productions d'écrits, dictée...) où l'élève mobilise ses connaissances ; - questionner sa propre production pour l'améliorer ; - repérer des erreurs d'écriture en prenant appui sur sa connaissance de la langue : code graphophonologique (respect lettres / sons, règles relatives à la valeur des lettres), segmentation en mots, respect de l'orthographe des mots invariables et des mots les plus courants, respect de l'orthographe grammaticale, utilisation des marques distinctives de la phrase (la majuscule, le point, ainsi que la virgule dans le cadre de l'énumération) ; - marquer l'accord dans le groupe verbal (sujet placé avant le verbe) et dans le groupe nominal ; - orthographier correctement les formes conjuguées apprises ; - corriger de manière autonome le texte produit en fonction d'indications données par le maître. <p>L'item est évalué positivement lorsque l'élève utilise avec pertinence sa connaissance du fonctionnement de l'écrit et les outils mis à sa disposition pour améliorer un texte, le rendre compréhensible et lorsque l'élève produit sous la dictée, un texte de cinq lignes, lisible, complet, exact.</p>

Nombres et calcul

<p>Écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1000</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître (écrire et nommer) les nombres entiers naturels inférieurs à 1000. - Écrire ou dire des suites de nombres de 10 en 10, de 100 en 100, etc. - Repérer et placer ces nombres sur une droite graduée, les comparer, les ranger, les encadrer. 	<p>L'évaluation est réalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'oral, en lecture et en production ; - à l'écrit, dans de courts exercices dédiés. <p>Les suites de nombres¹ demandées partent de n importe quel nombre ; elles peuvent être décroissantes.</p> <p>Évaluer aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cas particulier du successeur (le nombre qui suit) et du prédécesseur (le nombre qui précède) ; - l'encadrement d'un entier entre deux dizaines ou deux centaines consécutives ; - la production de suites de 3 en 3, de 50 en 50, etc.
<p>Résoudre des problèmes de dénombrement</p>	<p>Résoudre des problèmes de dénombrement sur des collections, en utilisant des groupements.</p>	<p>L'évaluation est réalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'écrit ou à l'oral ; - lors d'activités de manipulations. <p>L'évaluation consiste en des demandes de dénombrement ou de réalisation de collections d'un cardinal donné. Proposer des cardinaux suffisamment grands (>100) pour que la mise en place de stratégies de groupements s'avère nécessaire (ex : apporte-moi 186 jetons).</p>
<p>Calculer : addition, soustraction, multiplication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer en lignes des suites d'opérations. - Connaître et utiliser les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction (sur les nombres inférieurs à 1000). - Connaître une technique opératoire de la multiplication et l'utiliser pour effectuer des multiplications par un nombre à un chiffre. 	<p>Le calcul en ligne est évalué à l'écrit mais aussi à l'oral lors des temps de calcul mental (l'opération peut être notée au tableau par l'enseignant).</p> <p>L'évaluation des techniques opératoires est réalisée principalement à l'écrit dans des exercices dédiés ou à l'occasion de la résolution d'un problème.</p> <p>L'évaluation porte sur la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer des opérations posées ; - poser et effectuer correctement des opérations. <p>Les multiplications proposées mobilisent les tables de 2, 3, 4 et 5 (Ex : 28×4 mais aussi 24×8). Les suites d'opérations en ligne ne comportent pas de parenthèses. L'évaluation porte aussi sur des opérations avec retenue(s).</p>

¹ Les nombres sont écrits en chiffres ou en lettres (avec les tolérances apportées par l'Académie Française dans les règles de l'orthographe rectifiée – JO du 6 décembre 1990).